



# Entretien sur la polyphonie du rêve

Jacqueline Carroy, René Kaës

DANS **COMMUNICATIONS** 2021/1 (N° 108), PAGES 245 À 260

ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0588-8018

ISBN 9782021470178

DOI 10.3917/commu.108.0245

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-communications-2021-1-page-245.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



## Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Entretien sur la polyphonie du rêve

René Kaës est psychosociologue et psychanalyste, professeur émérite de psychologie clinique et pathologique (université Lumière Lyon 2). Il a notamment publié un livre marquant, *La Polyphonie du rêve. L'expérience onirique commune et partagée* (Paris, Dunod, 2002), qui peut entrer en résonance avec ce numéro de *Communications* intitulé « La circulation des rêves ». L'intérêt de l'ouvrage de René Kaës est qu'il repose sur une pratique clinique de psychanalyste et de psychosociologue proposant des hypothèses et des modèles qui peuvent être inspirants pour des anthropologues, des sociologues, des historiens, des littéraires cherchant à appréhender les rêves humains selon une perspective culturelle qui n'est pas forcément freudienne, mais qui peut parfois aussi se référer à la psychanalyse. Dans son domaine, celui de la thérapeutique et de la clinique, René Kaës propose des analyses intéressantes qui ne réduisent pas le rêve à un phénomène « égoïste », ce qu'avait tendance à faire Freud, mais qui l'appréhendent comme un phénomène « commun et partagé » de diverses manières. De ce point de vue, son hypothèse – inspirée du théoricien de la littérature Mikhaïl Bakhtine – d'une polyphonie du rêve peut faire intersection et rencontre entre la psychanalyse et les sciences humaines et sociales. En supposant et montrant que les rêves sont polyphoniques, René Kaës invite à les approcher de façon pluridisciplinaire.

**Jacqueline Carroy : Pouvez-vous donner un ou des exemples, à partir de votre pratique clinique dans la cure psychanalytique ou groupale, d'un « rêver à deux ou à plusieurs » au sein duquel les rêves se répondent et s'entrecroisent en produisant parfois un vécu de transmission de pensée et d'inclusion dans les rêves de l'autre ?**

René Kaës : Avant d'exposer quelques aspects de la clinique du rêve dans ces deux dispositifs de travail psychanalytique, je voudrais faire un bref rappel de la conception du rêve à partir de la cure, et d'abord à partir de Freud.

Dans *L'Interprétation du rêve*<sup>1</sup>, Freud a dégagé certains principes du fonctionnement du rêve, de ses processus et du travail psychique qu'il requiert pour

s'accomplir. Il a proposé une conception forte de sa fonction intrapsychique : le rêve est la réalisation hallucinatoire d'un désir inconscient, d'un désir de la veille et d'un désir sexuel infantile refoulé. Freud a donné au rêve un statut épistémologique et méthodologique éminent : le rêve est la voie royale d'accès à l'Inconscient. C'est dans cette position qu'il est objet d'interprétation à partir du récit et des associations que l'analyste reçoit, dans le transfert de l'analysant sur celui-ci.

Il n'est pas inutile de préciser que Freud découvre les processus de la formation du rêve dans les limites internes de l'espace psychique ; c'est dans cet espace qu'il en dégage les fonctions et qu'il apporte une réponse à la question de son sens. Je pense qu'il importe aussi de rappeler que le dispositif de la cure est construit sur le modèle du rêve. Dès ses toutes premières recherches sur le rêve, dès *l'Esquisse d'une psychologie scientifique* (1895-1896), Freud conçoit l'espace psychique comme un espace *clôturé*. L'espace de la cure est lui aussi clôturé par nécessité méthodologique et épistémologique pour « cerner l'Inconscient seul » et accéder à sa logique interne. Cette nécessité trouvera dans la méthode de la cure et dans l'interprétation des rêves ses voies d'accès.

La théorisation du rêve que Freud a élaborée ne décrit pas toutes les expériences oniriques dont peut rendre compte la psychanalyse à partir de la situation de la cure. Pour au moins deux raisons.

La première, communément admise aujourd'hui, est que le rêve n'est plus envisagé seulement comme réalisation hallucinatoire du désir. Si nous continuons à comprendre le rêve à l'intérieur de l'espace de la réalité intrapsychique où il est nécessairement produit par un rêveur singulier, l'étude de ses conditions internes, de ses processus, de ses contenus et de son sens montre que le rêve est aussi une expérience créatrice, réparatrice, transformatrice.

La seconde raison est l'attention portée au rêve, à sa formation et à sa fonction dans l'espace transféro-contre-transférentiel. Plusieurs psychanalystes ont travaillé sur cette nouvelle approche<sup>2</sup>. Par exemple Zwiebel<sup>3</sup> relève que le rêve contre-transférentiel de l'analyste surgit le plus souvent en rapport avec une situation difficile, voire traumatique chez l'analysant, situation redoutée par l'analyste en ce qu'elle pourrait conduire à une impasse dans le processus analytique, et pour l'analysant et pour l'analyste. Le rêve contre-transférentiel de l'analyste cherche à réparer la situation analytique ou à la dégager de l'impasse.

Micheline Enriquez a été une des rares psychanalystes à parler de ces rêves. Elle a reconnu l'aide précieuse qu'elle a trouvée en rêvant de ses patients dysharmoniques « dans les moments où ils [la] confrontaient à l'épreuve de la limite du supportable<sup>4</sup> ». Elle remarque que ces rêves donnent à l'analyste « la mesure de ses conflits psychiques éveillés ou réveillés par la situation analytique et impliqués dans son engagement avec la psychanalyse ». Ils le préservent aussi « des risques de l'agir ou du désinvestissement si tentants dans les cures

éprouvantes ». Ils témoignent d'un effort et d'un désir de rassembler, de relier le processus et la situation, bref de « réharmoniser la cure<sup>5</sup> ».

Pour ce qui me concerne, j'ai porté mon attention sur la formation et la fonction des *rêves croisés* de l'analyste et de l'analysant, et pas seulement sur le rêve contre-transférentiel de l'analyste.

Je vais prendre un exemple du fonctionnement de l'espace onirique dans un groupe centré sur l'expérience du travail de l'inconscient<sup>6</sup>. Un des points de départ de mes recherches sur l'étoffe onirique dans le groupe est la proposition formulée par Didier Anzieu sur l'analogie du groupe et du rêve<sup>7</sup> : le groupe est, *comme* le rêve, le moyen et le lieu de la réalisation imaginaire des désirs inconscients de ses membres. Ce sont leurs désirs infantiles et leurs désirs de la veille qui se réalisent dans les groupes : « les sujets humains vont à des groupes de la même façon que dans leur sommeil ils entrent en rêve<sup>8</sup> ». À partir du modèle du rêve comme réalisation imaginaire de désirs inconscients, Didier Anzieu a proposé que les phénomènes qui se présentent dans les groupes s'apparentent à des contenus manifestes et qu'ils dérivent d'un nombre limité de contenus latents ; les processus primaires, voilés par une façade de processus secondaires, y sont déterminants<sup>9</sup>.

Tout en acceptant cette proposition, j'ai pris un chemin différent dans mes recherches sur le rêve dans les groupes. Si l'on admet l'idée d'un espace onirique partagé et commun à plusieurs rêveurs, cela signifie que chaque rêveur rêve au carrefour de plusieurs fabriques de rêves, dans l'espace d'une pluralité de rêveurs dont les rêves traversent les rêves de chacun. C'est ce que nous apprend la clinique des dispositifs psychanalytiques de groupe, de famille et de couple. C'est aussi ce que nous pouvons entendre dans la cure, de cette oreille groupale.

Dans les groupes constitués comme artefact méthodologique pour le travail psychanalytique, le rêve se manifeste avec d'autres caractéristiques que celles qui prévalent dans la cure. Quelqu'un rêve dans le groupe, il en fait un récit qu'il adresse à d'autres, et le récit de ce rêve suscite des mouvements psychiques divers chez les membres du groupe : on en parle, on le rejette, on le passe sous silence. Le plus souvent, un processus associatif se met en œuvre, un processus interdiscursif, polyphonique, tissé dans les modalités et les contenus des transferts, dans les résistances et les refoulements, mais aussi dans les représentations jusqu'alors inaccessibles auxquelles le travail des associations a frayé une voie jusqu'au préconscient.

Une des questions que posent le travail du rêve, son récit et ses effets dans les groupes porte sur l'articulation entre l'espace onirique du rêveur et celui du groupe. Je décrirai brièvement le contexte groupal dans lequel apparaît le rêve d'une participante, Michèle, dans un groupe conduit par une collègue (ici nommée Sophie) et moi-même<sup>10</sup>.

Au cours des premières séances, plusieurs participants, et notamment Marc, se plaignent d'avoir perdu leurs « repères » en venant à ce groupe. La confusion

qui s'installe commencera à se dissiper lorsque certains participants diront sur quel choix ils se sont inscrits à ce groupe. Marc déclare s'être inscrit « sur mon nom ». À la séance suivante, il fait l'« aveu » de ce qu'il appelle son « événement *marquant* » : dans un groupe homologue à celui-ci, il dit avoir été fortement choqué par une interprétation reçue du psychanalyste qui conduisait ce groupe, un quart d'heure avant la fin de la dernière séance. Du contenu de l'interprétation reçue nous ne saurons rien, seule la violence de l'affect soutenue par l'intonation de la voix sera transmise au groupe et aux analystes. L'absence de contenu de représentation de cette scène traumatique accroîtra la confusion et la difficulté de penser.

Un quart d'heure avant la fin de la séance suivante, Solange se fait porte-parole d'un « secret » que lui a confié une participante, Anne-Marie, pendant la pause : sa fille vient d'être hospitalisée pour un cancer, elle se sent coupable d'être venue dans ce groupe. À travers les paroles qu'elle transporte pour une autre, Solange se remémore la menace de cancer que sa propre mère a proférée à son égard, lorsqu'elle avait l'âge de la fille d'Anne-Marie.

Ces trois références rapprochées (Marc, Anne-Marie, Solange) à des « événements traumatiques » demeurés impensés (insensés) forment une chaîne associative qui mettra au jour des fantasmes de perte des repères, des angoisses de dépersonnalisation et de confusion d'identité. Les souvenirs de violences dans les rapports entre parents et enfants avec leurs enjeux de vie et de mort sont pris dans les mouvements des transferts sur les analystes et sur le groupe.

Les premiers éléments d'un appareil psychique *groupal* se construisent ainsi. Freud a théorisé par le concept métapsychologique d'appareil psychique ce qui dans la psyché individuelle figure la structure et le fonctionnement des processus conscients et inconscients, les instances et les systèmes qui les organisent, leurs lieux, leurs dynamiques et leurs économies. Cette « fiction efficace » décrit le travail psychique fourni par cet appareil : un travail de liaison entre ses éléments, de différenciation et de transformation de ceux-ci.

J'ai développé ce modèle en l'appliquant aux ensembles plurisubjectifs, et d'abord au groupe, dans la mesure où il apportait une intelligibilité à la structure et au fonctionnement des processus conscients et inconscients qui se construisent dans cet espace psychique à partir des appareils psychiques des sujets qui forment ce groupe. Dans le groupe dont je parle, l'appareil psychique groupal est polarisé par un organisateur fantasmatique commun et partagé qui peut se condenser dans cette formule : « un parent menace/répare un enfant ». Dans cette scène du fantasme, les positions du sujet, de l'objet, de l'action (agir la menace/la subir) sont réversibles et permutables. L'appareillage psychique groupal se construit à partir de la structure d'un groupe interne dans lequel chaque sujet est partie prenante d'une place qui lui est propre dans la fantasmatique qui le singularise. La formule que je propose (un parent menace/répare un enfant) peut rendre compte de la double détermination, intrapsychique et

intersubjective, de l'organisateur de l'appareil psychique groupal construit par les membres du groupe au cours de ces premières séances.

La première séance du second jour débute par le récit d'un rêve que Michèle a fait pendant la nuit : « J'ai fait un rêve surprenant, j'ai rêvé que je faisais l'amour dans une chambre tout en désordre, avec le père de Marc, ou peut-être était-ce le mien. Ils avaient l'un et l'autre des cheveux grisonnants. » Michèle ajoute, surprise par ce qu'elle s'entend dire, qu'elle ne sait pas très bien ce qu'elle dit à propos des pères : la question des « repères » revient par le rêve.

Chaque élément du rêve est le point de départ de plusieurs séries associatives. Une première série s'organise à partir de l'incertitude sur l'identité du père (celui de Marc ou celui de Michèle ?), sur le trait commun aux deux, sur le déplacement de la reconnaissance du désir incestueux. La chaîne butera sur la résistance de transfert sur moi (« mêmes cheveux grisonnants ») et sur le long silence de Marc dont la place dans le rêve de Michèle sera souvent évoquée.

Une seconde série associative aura comme point de départ « la chambre tout en désordre », le désordre amoureux : la veille, il avait été question d'une « chambre en bataille » comme lieu d'une scène originaire violente et chaotique.

Une troisième série se compose de l'évocation de catastrophes et d'accidents : la mort brutale et précoce du père d'une participante qui, jusqu'alors silencieuse, évoquera avec émotion le mutisme familial qui a suivi cette perte et la dépression de son adolescence auprès de sa mère encore endeuillée. Seront aussi évoquées la disparition en montagne d'un ami dont le prénom était celui d'un frère aîné mort en bas âge, la paralysie d'une mère à la suite d'un accident de voiture.

Le réinvestissement libidinal mobilisé par ces événements traumatiques et par l'idée de la mort soutiendra un quatrième fil associatif. Il reprendra le motif central du rêve : est-il interdit de faire l'amour dans le groupe, ou bien est-ce seulement interdit entre les psychanalystes et les participants ?

Arrêtons-nous sur le fait que Michèle intègre Marc dans son rêve en figurant son père comme objet du déplacement de son désir incestueux, exprimé directement à la manière d'un rêve d'enfant. Le rêve de Michèle est aussi une allusion à valeur quasi interprétative de ce qu'elle saisit inconsciemment de l'enjeu de l'événement traumatique de Marc, comme nous le saurons plus tard. Cet enjeu la concerne, puisqu'il s'agit à la fois de son fantasme de séduction par le père et du même fantasme chez Marc, mais à ce moment-là du processus analytique de groupe, Marc n'est pas encore en mesure de reconnaître son fantasme. Le travail associatif du groupe en déploiera les variations et les corrélations. Ce qui nous importe ici, c'est que le rêve de Michèle, qui rêve pour une partie inconnue d'elle-même, est aussi un rêve qui donne forme aux restes diurnes véhiculés par le processus associatif – interdiscursif – du groupe. Au cours des séances suivantes, le récit du rêve de Michèle a suscité un mouvement défensif contre le fantasme de séduction sexuelle du fils par le père. À partir du rêve de Michèle, une transformation se produit dans le noyau du fantasme organisateur

du groupe : au fantasme de menace/réparation s'associent une fantasmagorie de séduction et l'émergence de désirs sexuels chez plusieurs participants.

Cette courte relation clinique permet de proposer une vue d'ensemble sur les fonctions principales du rêve dans les groupes.

1° – Une fonction de *retour du refoulé* dans une figuration acceptable par le Préconscient du rêveur. Cette figuration est proposée au groupe dans le récit du rêve. Elle a donc aussi une fonction dans le groupe. Le récit du rêve et les associations des membres du groupe font émerger des signifiants jusqu'alors indisponibles pour d'autres membres du groupe et devenus utilisables par eux.

2° – Une fonction de *conteneur* (de contenance *et* de transformation) qui consiste dans le traitement intersubjectif des pensées et des affects inconscients, des restes diurnes porteurs de significations demeurées inconscientes et chargées d'investissements pulsionnels réprimés la veille. Le rêve, comme le groupe, est un espace psychique partagé dans lequel se produisent des effets de contenance et de transformation, pour le rêveur et pour le groupe.

3° – Une fonction de *représentation scénarisée et dramatique* de l'appareil psychique groupal et de l'emplacement subjectif de chacun dans cet espace.

4° – La fonction du rêveur dans la topique, la dynamique et l'économie groupales, et donc dans les dimensions des transferts, est une fonction *phorique*<sup>11</sup>, ici celle du *porte-rêve*. J'ai essayé de repérer quelles nécessités internes conduisent tel sujet plutôt qu'un autre, par le mouvement de son propre désir, à accomplir une fonction phorique de porte-rêve dans un groupe. On peut aussi interroger la codification de la fonction et de l'emplacement du porte-rêve dans les groupes, les familles et les institutions, selon des processus qui associent les déterminations psychiques du sujet et celles qui obéissent à la logique sociale et culturelle. Nous connaissons depuis l'Antiquité, et encore aujourd'hui dans les pratiques chamaniques, ces institutions du porte-rêve qui accordent leurs rêves avec les récits mythologiques et font du rêve un instrument thérapeutique majeur.

5° – Une fonction *évacuative* ; elle consiste à se débarrasser du désir par le rêve plutôt que d'élaborer les désirs qui souhaitent se réaliser. Dans les groupes comme dans la cure, les rêves profus ou en avalanche ont aussi cette fonction.

Nous pouvons vérifier que ces cinq fonctions sont celles qu'accomplit le récit du rêve de Michèle dans le groupe : avant son rêve, le symptôme de Marc s'appuie sur l'allégation de réalité de l'événement qui, dira-t-il, l'a « marqué », dont il a reçu « la marque ». Le récit du rêve, le travail associatif et l'analyse des transferts ouvrent l'accès à la mise en sens de son symptôme : l'accès au fantasme de séduction incestuelle par son père lui permettra de se dégager de l'emprise traumatique. Il ne sera pas le seul à faire l'expérience de cette transformation à la suite du récit du rêve et des associations des membres du groupe.

**Jacqueline Carroy : Sous la métaphore de l'ombilic du rêve, Freud fait l'hypothèse à la fois que tout rêve a, à la façon d'un champignon, une sorte de mycélium d'où il naît (le désir qui est à son origine) et, en même temps, que ce mycélium plonge dans l'inconnu. En allant plus loin que Freud, qui envisage qu'il existe un seul ombilic du rêve, vous complexifiez sa métaphore en supposant qu'il existe deux, voire trois ombilics du rêve. Pouvez-vous développer cela ?**

René Kaës : Je viens de dire qu'il existe une troisième raison de revoir la théorie du rêve. Elle tient à l'extension du champ de la pratique psychanalytique à partir de dispositifs réunissant plusieurs sujets avec un ou plusieurs psychanalystes : un couple, une famille, un groupe. La clinique a apporté de nouvelles vues sur les limites de l'espace intrapsychique, en l'ouvrant sur ses bords, sur ses interférences avec les espaces psychiques d'autres sujets et sur la réalité spécifique de chacun de ces espaces. Dans ces autres espaces, le rêve trouve une autre source de fomentation et développe des effets spécifiques.

Dans *La Polyphonie du rêve*, j'ai introduit et soutenu l'idée que le rêve est élaboré par un ou plusieurs rêveurs au croisement de leur appareillage psychique avec les rêves d'autres rêveurs et en résonance identificatoire et fantasmatique avec eux. Ces rêves s'élaborent dans l'étoffe onirique des ensembles pluri-subjectifs : du groupe, et par extension dans celle des couples, des familles et des institutions. Chacun est relié avec les autres dans la matière onirique commune et partagée dont le groupe est tissé. Le rêve se constitue à partir de la formation d'un espace onirique pluriel, commun et partagé, dans lequel se re-présentent les formations de l'inconscient des sujets dans leur rencontre avec l'autre (plus d'un autre).

L'idée de la polyphonie du rêve et d'un double ombilic du rêve dérive de cette proposition principale. Je réponds à votre question en disant que, à côté de l'ombilic du rêve qui, selon Freud, plonge dans le mycélium corporel, il existe un second ombilic de l'activité onirique : celui-là plonge dans le mycélium intersubjectif. Précisons cette hypothèse puisqu'elle prend appui sur la métaphore freudienne de l'ombilic du rêve<sup>12</sup>.

Freud ne reviendra pas sur cette façon de dire que l'interprétation est infinie, puisqu'en dernière analyse, il reste cet irréductible ombilic du rêve, qui demeure dans l'ombre et qui met en échec une interprétation exhaustive du rêve. Ce qui, dans le désir du rêve, surgit du plus profond de l'inconscient est ancré dans l'expérience corporelle et transite à travers l'ombilic du rêve : c'est dans ce conduit, ce lieu de passage et de transformation que se forme le tissu où le rêve plonge dans l'inconscient et se mêlent l'intérieur et l'extérieur, l'appropriation et la sujétion, l'actif et le passif.

Je pense que le rêve tel qu'il apparaît dans les groupes, mais cette proposition vaut pour le rêve dans la cure, a deux ombilics. Le premier est dans l'espace interne du rêve, dans ce conduit, ce lieu de passage et de transformation, où



il plonge dans l'inconscient et « repose sur l'inconnu ». Il communique avec le second, avec l'espace onirique partagé et commun à plusieurs rêveurs. C'est essentiellement sur ce double mycélium onirique que s'alimentent les rêves, que « dans un endroit plus dense de ce réseau surgit le désir du rêve ». Certes, je le répète, le rêve est « égoïste ». Mais les conditions de sa formation et de son organisation ont leur source dans ces deux ombilics.

La capacité de rêver<sup>13</sup>, le désir du rêve, le travail du rêve, les fonctions et le sens du rêve dans l'expérience onirique sont déterminés selon des proportions variables dans chacun de ces espaces, sources et ombilics du rêve.

**Jacqueline Carroy : Concernant le troisième ombilic, sur lequel vous étendez moins, cela veut-il dire que le rêve s'enracine non seulement dans une expérience corporelle et intersychique, mais aussi dans une expérience sociale ? Vous évoquez à ce propos la méthode du *social dreaming* de W. Gordon Lawrence. Comment s'articulerait, selon vous, ce troisième ombilic avec les autres ?**

René Kaës : Dans *La Polyphonie du rêve*, je n'ai fait qu'esquisser l'idée qu'il serait judicieux de prendre en considération un troisième ombilic du rêve, un endroit où le rêve plonge dans une réalité qui n'est ici ni biologique, ni intersubjective, mais sociale, culturelle, politique, et qu'il « se nourrit » d'elle.

L'articulation entre la *mythopoïésis*, entre les processus de fabrication du mythe et ceux du rêve est plutôt bien repérée dans le travail psychanalytique avec les groupes et dans les thérapies psychanalytiques des familles. Toutefois mon travail d'accompagnement d'équipes soignantes dans des institutions de soins psychiatriques et les récits de rêves qui arrivaient au cours de ce travail m'ont donné l'idée d'explorer l'hypothèse d'un troisième ombilic. La lecture de travaux d'anthropologues, d'ethnologues et de sociologues sur le rêve m'a conforté dans cette hypothèse du troisième ombilic, et j'ai pensé qu'il serait sensé d'étendre son champ à des organisations sociales et culturelles.

En pratiquant cette ouverture, je savais ma dette vis-à-vis des fondateurs de l'anthropologie psychanalytique du rêve<sup>14</sup>. Le recueil des récits de rêves dans des cultures différentes et l'analyse de leurs fonctions sociales, culturelles et thérapeutiques dévoilent leurs fonctions régulatrices et leurs relations avec les grands récits et les mythes fondateurs, c'est-à-dire leur fonction symbolique. J'ai trouvé chez Georges Devereux des propositions particulièrement éclairantes lorsqu'il introduit l'idée d'un apprentissage onirique chez les chamans mohave, signalant ainsi le double ancrage psychique et socioculturel de la fonction phorique du porte-rêve. Dans le modèle chamanique, le rêve participe aux mécanismes de défense que la société offre à ses membres pour combattre leurs conflits internes et leur trouver une solution. C'est là un usage du rêve que la Grèce antique connaissait avec la pratique des cultes thaumaturgiques. Eric Robertson Dodds a montré que le thérapeute rêve pour le groupe des malades, il raccorde et rétablit

le contenu du rêve avec le mythe, c'est-à-dire avec les énoncés fondateurs du groupe social<sup>15</sup>. Au second siècle de notre ère, Aelius Aristide a rapporté dans ses *Discours sacrés* le rite de l'incubation dans le sanctuaire d'Asclépios à Pergame : le patient rêvait dans ce lieu et le dieu intervenait dans le rêve pour le guérir, créant entre eux une intimité sacrée<sup>16</sup>. Toujours il s'agit de rétablir un lien interrompu : la fonction du rêve dans les thérapies traditionnelles l'atteste constamment.

Dans ses *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Georges Devereux affirme que les fantasmes, les rêves et les troubles psychopathologiques ont une correspondance dans un contenu culturel : un conte, une légende, un mythe, un chant, un rite... À mon sens, il s'agit davantage que d'une correspondance : ces contenus culturels sont à la fois une source du rêve et une interprétation du rêve. La question est alors de rechercher le conflit interne, idiosyncrasique, auquel la culture donne une figuration.

L'enquête de Charlotte Beradt sur les rêves sous le III<sup>e</sup> Reich apporte une contribution à cette question du troisième ombilic du rêve<sup>17</sup>. Son livre (publié en 1966) est paru dans sa traduction française en 2002, l'année où je publiais *La Polyphonie du rêve*. De 1933 à 1939 l'auteure a recueilli 300 rêves faits par des hommes et des femmes qui ont vécu cette période de l'histoire, elle exprime ainsi son engagement de résistance contre le régime hitlérien. Ce recueil a un but : montrer que ce régime totalitaire « malmène les âmes » en pénétrant jusque dans l'intimité des rêves. Ce qui frappe le lecteur, c'est que nous avons affaire à des rêves qui sont ancrés dans ce moment de l'histoire allemande qui détruit ses fondements socioculturels, politiques, éthiques. Ce sont des rêves individuels dont les contenus manifestes sont en résonance avec ceux d'autres rêveurs. Michèle Moreau-Ricaud<sup>18</sup> note fort justement que « les rêveurs semblent pressentir, anticiper les temps effroyables. Par leur angoisse, ils comprennent ce qui se trame, se joue silencieusement, va se réaliser bientôt. Ils analysent à leur insu les restes diurnes, ils découvrent le “code LTI, le code de la langue du III<sup>e</sup> Reich” analysé par V. Klemperer<sup>19</sup> ».

Les rêves collectés par Charlotte Beradt ne sont pas seulement des *indicateurs* de la terreur organisée par le régime nazi. Même limités à leur contenu manifeste, ils sont ancrés dans le premier ombilic du rêve (qui singularise l'inconscient de chaque rêveur) et ce troisième ombilic d'où surgit dans l'espace socio-politique la source commune qui déclenche le rêve et lui fournit les restes diurnes de son matériau.

On peut considérer que la plupart des récits de rêves recueillis pendant les moments traumatiques de l'histoire collective (dictature, guerres, génocides) nous mettent en présence de ce troisième ombilic<sup>20</sup>. Pour riche en enseignement qu'elle soit, cette démarche ne va pas au-delà de la transcription du contenu manifeste des rêves, de l'analyse de leur contenu et du repérage de leurs points

communs<sup>21</sup>. Nous ne savons rien de suffisamment précis sur les processus de fabrication de ces rêves. Il faudrait pour cela obtenir les associations des rêveurs.

Le travail psychanalytique avec les groupes et les familles permet d'articuler les processus de la formation du rêve des rêveurs ou du rêveur avec les organisateurs psychiques et culturels de ces ensembles.

Les travaux de W. Gordon Lawrence ont apporté une ouverture méthodologique plus précise pour avancer sur cette question, mais ils comportent aussi une limitation dans la possibilité d'extrapoler leurs résultats à des situations collectives telles qu'une société<sup>22</sup>.

La méthode du *social dreaming* repose sur un dispositif de groupe dont les membres ne sont pas dans un rapport social, mais intersubjectif. Ce dispositif comporte généralement quelques séances consécutives, séparées par une ou deux nuits. L'objectif n'est pas de comprendre le « monde intérieur » des rêveurs, qui reste en arrière-plan, mais le contexte social et institutionnel où ils vivent et la signification sociale du rêve. Il n'y a donc pas d'interprétation des rêves. Pour atteindre ce but, l'analyste demande aux participants du groupe de rapporter leur rêve et d'associer librement sur le récit des rêves des autres participants. J'ai participé à plusieurs séances de *social dreaming* avec Gordon W. Lawrence, et j'ai été frappé par l'émergence dans les rêves de formes de figuration qui prenaient appui sur des mythes ou des événements historiques, ou des conflits sociaux.

Mais, là encore, subsistent quelques problèmes : si cette méthode contribue de manière appréciable à la compréhension du matériel social, culturel et institutionnel qui surgit dans les rêves, elle laisse en suspens plusieurs questions. Pour le *social dreaming*, l'annonce que le groupe sera centré sur le « rêver social » (ou la dimension sociale du rêve) induit probablement chez les participants une réponse qui, dans le transfert, n'est pas sans effet sur le contenu du rêve. Un des problèmes majeurs est de définir ici le social : par des contenus, mais lesquels ? Par l'interaction entre les rêveurs ? Mais en quoi est-elle sociale plutôt qu'intersubjective ? Et comment distinguer ces deux niveaux (ou « paliers » pour parler comme Georges Gurvitch) qui l'un et l'autre s'organisent dans le lien interhumain. Si le social est une catégorie qui implique des organisations collectives le plus souvent instituées, des systèmes dynamiques de représentations et des moyens de régulation qui fonctionnent selon des modalités qui le spécifient, comment définir en quoi il est une source du rêve, ou une dimension du rêve ? Selon quels processus participe-t-il à la fabrique du rêve ?

Les recherches de W. Gordon Lawrence et les études que je viens de mentionner laissent supposer que nous avons quelques raisons de penser qu'il existe un *troisième ombilic du rêve*. Mais pour étayer cette hypothèse, il serait aussi nécessaire d'inventer et de construire une méthodologie plus appropriée pour déployer les conditions de sa mise à l'épreuve. Celle que j'ai utilisée en me limitant aux groupes restreints et en introduisant des règles de travail précises,

permet d'avoir accès à la fabrique du rêve, à ses processus et à ses fonctions, pour chaque sujet et pour l'ensemble, et non seulement son contenu manifeste rapporté au champ des objets culturels, sociaux ou politiques.

**Jacqueline Carroy : En quoi le rêve est-il, selon vous, comparable à un roman polyphonique bakhtinien ? En quoi s'en différencie-t-il éventuellement ?**

René Kaës : J'ai proposé l'idée d'une trame polyphonique du rêve et pour cela je me suis rapproché du concept bakhtinien de la polyphonie du discours. Mikhaïl Bakhtine a soutenu que le roman polyphonique s'élabore au croisement de plusieurs écritures : celles de l'écrivain, de ses personnages, du destinataire, du contexte historique, éthique et culturel<sup>23</sup>. Son analyse des romans de Dostoïevski montre comment s'organisent polyphonie du roman, dialogisme interne et interaction sociale : par exemple, dans *L'Adolescent*, Mikhaïl Bakhtine distingue la voix propre du héros, celle de son interlocuteur interne et la voix narratrice tierce ; il repère le fonds commun de mots qui traverse et unit cette structure à trois voix et qui produit des effets de concordance et de discordance. Il soutient l'idée d'un *auditoire social* interne, propre à chaque individu, dans « l'atmosphère duquel se construisent ses déductions, ses motivations, ses appréciations... ».

Ma référence à la polyphonie diffère de celle de Mikhaïl Bakhtine, sans que pour autant je sois en désaccord avec son approche. Mais nous n'avons pas le même référentiel conceptuel. Mikhaïl Bakhtine dit clairement que la psychanalyse lui semble hors de propos. Dans le roman polyphonique, la voix propre du héros, celle de son interlocuteur interne, et celle d'un auditoire social interne définissent un sujet *social*. Et lorsque Bakhtine dit que l'énonciation est déterminée par l'interaction et que celle-ci s'effectue à notre insu, il ne dit pas qu'elle se produit sous l'effet de processus inconscients, mais sous l'effet de la situation sociale. Nous ne parlons pas de la même chose si nous définissons le sujet par l'interaction sociale ou par les rapports de désir et d'alliances inconscientes entre des sujets de l'inconscient.

Il reste qu'il m'a semblé fécond de partir de cette idée de la polyphonie et qu'il me fallait prendre le risque d'une reconstruction dans notre propre champ de concepts empruntés à une autre discipline. L'idée résonnait assez fortement avec ma conception d'un sujet construit et traversé par le maillage des voix, des mots et des paroles qui le constituent simultanément comme sujet de l'inconscient et comme sujet du groupe. Ce sujet est tramé dans et par l'interdiscursivité, travaillé par celle-ci, aux points de nouages des voix, des mots et des paroles des autres, de plus d'un autre. C'est ce sujet qui rêve et son rêve est une *polyphonie* de plusieurs « écritures », de plusieurs images, de plusieurs voix, des restes diurnes et nocturnes de ses propres rêves et de ceux de quelques autres.

Comme le concept de la pluralité des ombilics du rêve, celui de la polyphonie du rêve nous conduit dans une « fabrique de rêves » où plusieurs espaces oniriques s'interpénètrent, où plusieurs rêveurs se font signe et se font entendre de plusieurs rêveurs, de plusieurs auditeurs, internes et externes. La matière première du rêve est dans cette matière polyphonique. Le travail du rêve la transforme, à moitié effacée et à moitié lisible, comme dans un palimpseste, amalgamée dans un texte et dans une scène qui ne deviennent déchiffrables que si nous disposons d'une hypothèse suffisamment précise pour les décrypter.

**Jacqueline Carroy : En contrepoint de ceux et celles qui partagent leurs rêves et font des rêves communs, comme les deux amoureux du roman de George du Maurier, *Peter Ibbetson* (1891)<sup>24</sup> auquel vous consacrez une analyse dans *La Polyphonie du rêve*, il y a des humains qui ne peuvent pas rêver ou, plus précisément, qui ne peuvent pas avoir de rêves personnels. Vous consacrez un article à la possibilité ou l'impossibilité de rêver en vous appuyant notamment sur une nouvelle de John Irving, « Les rêves des autres ». Pouvez-vous préciser en quoi cette perspective complète ou rectifie celle d'une polyphonie du rêve ?**

René Kaës : Rêver ensemble et se rencontrer dans l'espace onirique commun est probablement une réalisation du désir le plus ancien de l'être humain : inclure l'autre dans son propre espace onirique et être inclus dans le rêve de l'autre. La clinique autant que les œuvres de fiction nous le montrent constamment. Mais la clinique et les œuvres de fiction nous apprennent aussi que des personnes ont avec le rêve et la capacité de rêver des rapports négatifs<sup>25</sup> : elles affirment qu'il leur est impossible de rêver, ou que, saisies par l'angoisse d'être sous l'emprise des rêves d'un autre, elles redoutent de rêver et qu'effectivement elles ne rêvent pas. D'autres personnes au contraire rêvent, mais elles attribuent leurs rêves à un autre qui rêve à travers elles. La question est complexe, elle ne se limite pas à un diagnostic de délire, même si c'est sur ce mode que se manifeste un conflit interne<sup>26</sup>.

Je pense à cette femme que j'ai reçue en face à face pendant quelque temps avant de lui proposer le divan. Dès qu'elle s'est allongée sur le divan, elle a exprimé sa crainte que les rêves de ceux qui étaient déjà en analyse avec moi ne l'imprègnent : « je ne voudrais pas faire leurs rêves », me dit-elle. Elle est mal à l'aise sur le divan, mais ne semble pas vouloir le quitter. Elle parle souvent de son angoisse et dit ne pas rêver. Un jour, je lui précise qu'elle n'est pas tenue de me raconter ses rêves. Vient une association qui la conduit à se remémorer qu'au début de son adolescence elle avait été angoissée par les histoires de succubes et d'incubes.

Ce qu'elle m'avait confié lors des entretiens préliminaires m'est revenu en mémoire, alors qu'elle l'avait refoulé aussitôt : sa mère lui imposait de lui livrer sa vie intime, et notamment de lui parler de ses rêves. Elle m'avait beaucoup

parlé de l'intrusion maternelle. Je lui propose d'associer sur ce qu'évoque le verbe « être imprégnée ».

Elle dira qu'être imprégnée par les rêves des autres, c'est comme avoir un enfant incestueux, sans s'en rendre compte, comme dans « ces histoires de succubes ». Sa crainte d'être imprégnée par les rêves de mes patients n'était pas sans rapport avec l'angoisse que ces histoires avaient éveillée dans son fantasme incestueux. Elle n'avait jamais pu raconter ses rêves à personne et, de longues périodes durant, elle ne rêvait pas ou alors elle pensait qu'elle ne se souvenait plus de ses rêves. Avant et après chaque séance, elle lissait le divan, elle effaçait le creux sur le coussin que la tête du patient précédent et que maintenant la sienne y avaient fait, elle ne voulait pas subir ni laisser de traces.

Alors que je travaillais sur ces questions, j'ai lu cette nouvelle de John Irving, fort bien intitulée « Les rêves des autres ». Cette nouvelle n'est évidemment pas la relation d'un cas clinique, mais elle ouvre quelques pistes de réflexion<sup>27</sup>.

John Irving raconte l'histoire suivante : après la séparation d'avec sa femme, Fred se rend compte qu'il a vécu dix ans de vie conjugale sans rêver, alors qu'elle rêvait intensément. À partir du moment où Fred ne dort plus dans le lit conjugal, mais sur le canapé du salon ou dans le lit de son fils, il se met enfin à rêver : il rêve le rêve d'un homme qui avait un temps occupé le canapé. John Irving ne nous dit rien du contenu de ce rêve. Fred pense que cet homme avait « laissé son rêve en héritage pour le prochain dormeur au sommeil agité », c'est-à-dire pour lui, Fred. J'imagine que Fred établit avec lui un lien homosexuel par le moyen du rêve de son rêve. Fred retourne alors dans le lit conjugal et il y fait cette fois un rêve où il rêve les rêves de sa femme. Fred ne peut dormir sans « hériter », lui aussi, des rêves d'autrui, ceux de sa femme, ceux de jeunes filles qui avaient occupé le divan familial, comme le chien d'ailleurs, et Fred rêve alors un rêve de son chien ! Fred rêve toujours le rêve d'un autre, c'est là son rêve.

John Irving sait bien que son héros est le rêveur de ses propres rêves. Et son personnage en a lui aussi l'intuition. Mais il attribue ses rêves à un(e) autre, parce que chacun de ses doubles le met en contact avec la partie de lui-même qu'il refuse de connaître. Se penser l'héritier des rêves d'autrui permet de ne pas être confronté au processus de subjectivation de l'espace psychique.

Je réponds maintenant à votre question : en quoi l'impossibilité de rêver complète-t-elle ou rectifie-t-elle la notion d'une polyphonie du rêve ?

Si la polyphonie du rêve décrit la formation d'un espace onirique pluriel, commun et partagé, et le rêve comme une combinaison de plusieurs images, de plusieurs voix ou de plusieurs parties de voix, des restes diurnes et nocturnes de ses propres rêves et de ceux de quelques autres, alors il faut envisager des situations où cette polyphonie ne s'accomplit pas, au point que le rêve devient impossible. La « fabrique de rêves » se détruit. C'est le cas lorsque les espaces internes, et spécialement l'espace onirique, sont dangereusement envahis ou

vécus comme tels. Différente est la situation où c'est le récit du rêve qui est exigé : rêver demeure possible et la polyphonie du rêve est souvent réduite par l'effet de l'interdit d'en faire le récit, retenu dans le secret du rêveur. Différente encore est la situation où le rêveur désavoue son propre rêve en créant un autre rêveur qui rêve en lui. Il rêve, bien sûr, mais ce désaveu lui permet de ne pas reconnaître les parties de lui-même qui forment la matière de son rêve.

René Kaës  
rene.kaes@sfr.fr

#### NOTES

1. Sigmund Freud, *Die Traumdeutung* (1900), G.-W., II-III, Francfort-sur-le-Main, S. Fischer, p. 1-642 ; trad. fr., *L'Interprétation du rêve, Œuvres Complètes : psychanalyse. IV, 1899-1900*, Paris, PUF, 2003.

2. Parmi eux, André Missenard, « Rêves de l'un, rêves de l'autre », *Psychiatries*, vol. 67, n°4, 1985, p. 43-58. ; *id.*, « L'enveloppe du rêve et le fantasme de psyché commune », in Didier Anzieu *et al.*, *Les Enveloppes psychiques*, Paris, Dunod, 1987, p. 75-108.

3. R. Zwiebel, « The Dynamics of the Countertransference Dream », *International Review of Psycho-Analysis*, n° 12, 1985, p. 87-99.

4. Micheline Enriquez, *Aux carrefours de la haine. Paranoïa, masochisme, apathie*, Paris, Éd. de l'Épi, 1984, p. 244. Rééd. *La Souffrance et la Haine. Paranoïa, masochisme, apathie*, Paris, Dunod, 2001.

5. « Une cure harmonique, écrit M. Enriquez, est une cure où l'analyste et l'analysant vont *de concert*, sont partie prenante d'un même projet, animés par ce que les musicologues appellent l'esprit concertant [chacun peut se faire entendre, [...] chacun fonctionne selon son propre registre, en contrepoint] » (*ibid.*, p. 241).

6. J'ai proposé, dans *La Polyphonie du rêve. L'espace onirique commun, et partagé* de nombreux exemples de rêves croisés de l'analyste et de l'analysant. Voir aussi « Rêve et utopie dans la cure d'une adolescente », in Anastasia Nakov *et al.*, *Le Rêve, cent ans après*, Paris, Dunod, 2003, p. 129-142.

7. Didier Anzieu, « Étude psychanalytique des groupes réels », *Les Temps modernes*, n°242, 1966, p. 56-73. Repris in Didier Anzieu, *Le Groupe et l'Inconscient*, Paris, Dunod, 1975, p. 56-73.

8. La proposition d'Anzieu est fondée dans la pratique psychanalytique de groupes centrés sur le travail de l'inconscient : dans cet article il étend sa découverte aux groupes de la vie quotidienne.

9. Les processus primaires et secondaires sont deux modalités différentes et opposables du fonctionnement de l'appareil psychique. Découverts par Freud dès 1895, ils seront au centre de l'analyse des processus du rêve. Les processus primaires caractérisent le système Inconscient, ils consistent dans les mécanismes de déplacement et de condensation, ils sont déterminés par le principe de plaisir. Les processus secondaires relèvent du système Préconscient-Conscient et fonctionnent selon le principe de réalité.

10. J'ai analysé plus longuement ce rêve dans *Un singulier pluriel. La psychanalyse à l'épreuve du groupe*, Paris, Dunod, 2007.

11. J'ai introduit la notion de fonction phorique pour désigner le portage qu'accomplissent certaines personnes qui, dans les groupes, dans les familles ou dans les institutions, incarnent et représentent les points de nouage entre leur espace interne et celui de l'ensemble dont ils sont membres : ce sont les porte-parole, les porte-symptômes, les porte-rêves, les porte-idéaux, les porteurs des figures de la mort ou du salut, etc.

12. « Dans les rêves les mieux interprétés, écrit Freud, on doit souvent laisser un endroit dans l'ombre parce que l'on remarque, à l'interprétation, qu'il y a là un enchevêtrement (*ein Knäuel*) de pensées du

rêve qui ne saurait se défaire, mais qui n'apporte aucune contribution supplémentaire au contenu du rêve. C'est l'ombilic du rêve, l'endroit où il repose sur l'inconnu. Les pensées du rêve auxquelles on a accès par l'interprétation doivent demeurer d'une manière générale sans clôture, et partir de tous côtés dans le réseau embrouillé du monde de nos pensées. D'un endroit plus dense de ce réseau surgit le désir du rêve comme le champignon de son mycélium. » Sigmund Freud, *op. cit.*, G.-W., II-III, p. 530.

13. Masud Khan, « La capacité de rêver. Note clinique », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 5, 1972, p. 283-286.

14. Géza Róheim, *Les Portes du rêve* (1952), trad. Florence Verne et Monique Burke, Paris, Payot, 1973 ; Georges Devereux, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1970 ; *id.* (1957), « Apprentissage onirique et différences idiosyncrasiques des pratiques rituelles chez les chamans mohave », in *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion, 1972, p. 233-248 ; Michel Perrin, *Les Praticiens du rêve. Un exemple de chamanisme*, Paris, PUF, 2011. Voir aussi Roger Bastide, *Le Rêve, la transe et la folie*, Paris, PUF, 1972 ; Jean Duvignaud, Françoise Duvignaud et Jean-Pierre Corbeau, *La Banque des rêves. Essai d'anthropologie du rêveur contemporain*, Paris, Payot, 1979.

15. Eric Robertson Dodds, *Les Grecs et l'irrationnel* (1951), Paris, Flammarion, 1977.

16. Aelius Aristide, *Discours sacrés : rêve, religion, médecine au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.*, Paris, Macula, 1986.

17. Charlotte Beradt, *Rêver sous le III<sup>e</sup> Reich* (1966), Paris, Payot, 2002.

18. Michèle Moreau Ricaud, « Charlotte Beradt : la passeuse de rêves sous le régime nazi », *Topique*, 2006, vol. 3, n° 96, p. 115-124 ; citation p. 121.

19. Victor Klemperer, *LTI. La langue du III<sup>e</sup> Reich* (1947), Paris, Pocket, 2002.

20. Par exemple Jean Cayrol, « Les rêves concentrationnaires », *Les Temps modernes*, n° 36, 1948, p. 23-59 ; Marie-Odile Godard, *Rêves et traumatismes ou la Longue Nuit des rescapés*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2003, à propos du génocide rwandais et de la guerre d'Algérie.

21. Sur le problème méthodologique de la transcription de rêves, voir l'excellent article de Willibald Steinmetz, « Rêver à l'âge des extrêmes. Pour une lecture historique des transcriptions de rêves », dans ce numéro.

22. W. Gordon Lawrence (dir.), *Social Dreaming @ Work*, Londres, Routledge, 1998.

23. Mikhaïl Bakhtine, « Du discours romanesque » (1934-1935), trad. Daria Olivier, in *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 2011 ; *id.*, *La Poétique de Dostoïevski* (1963), Paris, Seuil, 1970.

24. George du Maurier, *Peter Ibbetson* (1851), Paris, L'Arbre vengeur, 2020.

25. René Kaës, « Les rêves en héritage. La possibilité et l'impossibilité de rêver », *Filigrane*, vol. 16, n° 1, 2007, p. 5-14.

26. Pour un développement plus ample de ces questions et des exemples cliniques correspondants, cf. *id.*, « Polyphonie et polytopie du rêve. L'espace onirique commun », *Le Divan familial*, n° 29, 2012, p. 137-157.

27. John Irving, *Les Rêves des autres : nouvelles*, Paris, Seuil, 1993.

## RÉSUMÉ

Entretien sur la polyphonie du rêve

La théorisation du rêve que Freud a élaborée ne décrit pas toutes les expériences oniriques dont peut rendre compte la psychanalyse à partir de la situation de la cure. Le rêve n'est plus envisagé seulement comme réalisation hallucinatoire du désir ; il est aussi une expérience créatrice, réparatrice, transformatrice. En outre l'attention portée à la formation et à la fonction du rêve dans l'espace transféro-contretransférentiel a conduit à prendre en considération l'espace onirique commun et partagé de l'analyste et de l'analysant, et notamment leurs rêves croisés. Avec l'extension du champ de la psychanalyse à des dispositifs plurisubjectifs (couples, familles, groupes), l'exploration d'un espace onirique partagé et



## Jacqueline Carroy et René Kaës

commun à plusieurs rêveurs a fait apparaître d'autres dimensions et d'autres fonctions du rêve, qui ont attiré l'attention sur le nouage entre le rêve et son ombilic corporel et intersubjectif, sur la fonction du porte-rêve, sur la structure polyphonique de l'espace onirique. Ces données établissent de nouveaux liens avec les recherches anthropologiques et sociologiques sur le rêve.

MOTS-CLÉS : espace onirique partagé, ombilics du rêve, polyphonie du rêve, rêve en groupe, espace social et culturel du rêve

### SUMMARY

#### *Interview on the Polyphony of Dreams*

*Freud's theorization of dreaming does not describe all the dream experiences that psychoanalysis takes into account based on the situation of the cure. The dream is no longer considered only as a hallucinatory realization of desire ; it is also a creative, restorative, transforming experience. Moreover, highlighting the construction and function of the dream in the transference-countertransference space has led to pay attention to the common and shared dream space of the analyst and the analysand, and especially their cross-dreams. Thanks to the extension of the field of psychoanalysis to plurisubjective devices (couples, families, groups), the exploration of a dream space shared and common to several dreamers has brought to light other dimensions and other functions of dreaming ; they have drawn attention to the knot between the dream and its corporal and intersubjective umbilicus, to the function of the dream-carrier, to the polyphonic structure of the dream space. These insights establish new connections with anthropological and sociological research about dreaming.*

KEYWORDS : *shared dream space, umbilicuses of the dream, dream polyphony, group dream, social and cultural space of the dream*

### RESUMEN

#### *Entrevista sobre la polifonía del sueño*

*La teorización del sueño que Freud elaboró no describe todas las experiencias oníricas que el psicoanálisis puede explicar a partir de la situación de la cura. El sueño ya no se considera sólo como una realización alucinatoria del deseo, sino también como una experiencia creativa, reparadora y transformadora. Además, la atención que se presta a la formación y función del sueño en el espacio de transferencia-contratransferencia ha llevado a considerar el espacio onírico común y compartido del analista y el analizando, y especialmente sus sueños cruzados. Con la extensión del campo del psicoanálisis a los dispositivos plurisubjetivos (parejas, familias, grupos), la exploración de un espacio onírico compartido y común a varios soñadores ha sacado a la luz otras dimensiones y otras funciones del sueño, que han llamado la atención sobre la conexión entre el sueño y su ombligo corporal e intersubjetivo, sobre la función del portador del sueño, sobre la estructura polifónica del espacio onírico. Estos datos establecen nuevos vínculos con la investigación antropológica y sociológica sobre el sueño.*

PALABRAS CLAVES : *espacio de sueño compartido, ombligos del sueño, sueño polifónico, sueño de grupo, espacio social y cultural del sueño*